

ÉDITORIAL

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADEME ? VOUS NE SAVEZ PAS TOUT...

Catherine Guimard & Emmanuel David



Vous nous avez élus en décembre 2016 pour 5 ans au Conseil d'Administration de l'ADEME. Voici déjà notre mi-mandat !
Janvier 2017- juillet 2019

« IL S'EN EST PASSÉ DES CHOSES !
ON S'EST DIT QU'IL FALLAIT VOUS RACONTER,
CAR VOUS NE SAVEZ PAS TOUT. »

On vous livre nos impressions, les temps forts, les chiffres-clefs et quelques illustrations pour expliquer à quoi sert un administrateur salarié. On zoome aussi sur nos engagements de campagne pour voir s'ils ont été tenus et pour vous donner envie de nous interpeler, de contribuer à nos réflexions et nos actions, de nous poser des questions, bref, de nous aider à encore mieux vous représenter.

Nous sommes élus au CA pour vous !

« NOS MARGES DE MANŒUVRES SONT MINCES,
ON LES EXPLOITE AU MAXIMUM. »

En général, tous les dossiers sont verrouillés avant d'être présentés au CA. Les tutelles comptent 10 représentants qui votent tous comme un seul homme, le doigt sur la couture du pantalon. Mais on réussit parfois à glisser une goutte d'huile ou un grain de sable, suivant les besoins.

- Par les multiples interventions intersyndicales pendant et entre les CA ;
- Par notre rôle d'alerte et de proposition auprès des autres administrateurs avant et pendant le CA ;
- Par notre participation active (concertée au niveau intersyndical) aux différentes commissions du CA ;
- Par un échange franc et direct avec la direction en pré-CA (réunions internes entre le Président, le Directeur général délégué, le Secrétaire général et les administrateurs-salariés).

Au sommaire... cliquez sur les titres.

UNE « SÉRIE » À REBONDISSEMENTS



SAISON 1

Début 2017, tous deux fraîchement élus SNE, nous débarquons au sein d'une assemblée déjà forte d'une longue expérience. Autour de Bruno Léchevin, certains protagonistes disposaient d'une aura particulière comme Alain Maugard, Valérie Masson-Delmotte ou encore Nicolas Garnier.

2017, année de turbulences avec pas moins de 2 blocages du CA évités de peu : sur les comptes 2016 et le budget 2018.

*Après une saison 1 pleine de suspense,
une saison 2 punchy avec un casting largement renouvelé.*

SAISON 2

Mars 2018, suite au changement de gouvernement, la saison 2, connaît un gros changement de casting (7 des 10 représentants de l'État et les 5 personnalités qualifiées). Chacun doit prendre ses marques. Notre nouveau Président, Arnaud Leroy, se prend les pieds dans le tapis en voulant faire taire les administrateurs-salariés à plusieurs reprises. Une intervention intersyndicale ferme permet de remettre les pendules à l'heure, notre droit de parole est finalement préservé.

C'est bien malgré eux que les adémiens sont au cœur des événements les plus piquants de cette saison 2.

En effet, contraints par l'intransigeance de la direction sur la détérioration de nos conditions de travail, les adémiens créent l'évènement en mars 2019 alors que le Président propose de dénoncer tout notre cadre conventionnel. Leur mobilisation ferme et déterminée change la donne.

REPLAY DES ÉPISODES QUI ONT FAIT DATE

13 AVRIL 2017

Qui l'aurait cru ? À l'occasion du sujet concernant les comptes 2016 de l'ADEME, naît une fronde des personnalités qualifiées et représentants des collectivités avec l'appui des administrateurs-salariés. Le Président s'est trouvé contraint de demander une suspension de séance !

30 NOVEMBRE 2017

Nouveau coup de semonce, le budget a bien failli ne pas être voté ! À l'appui des salariés qui annoncent leur vote contre ce budget, des personnalités qualifiées et représentants de collectivités ne souhaitent pas non plus l'approuver. Suspension de séance

puis vote à bulletin secret sauveront ce mauvais budget, mais les tutelles et le représentant de l'Assemblée Nationale ont entendu le message.

21 MARS 2019

Le CA est envahi (pacifiquement !) par des salariés de l'ADEME, représentant le mouvement initié dans de multiples sites pour protester contre la dénonciation de notre pacte social. S'ensuit un débat difficile, ou nous n'obtenons pas gain de cause pour le sauvetage de notre convention de travail mais – ouf ! – notre accord ARTT est sauvé in extremis.

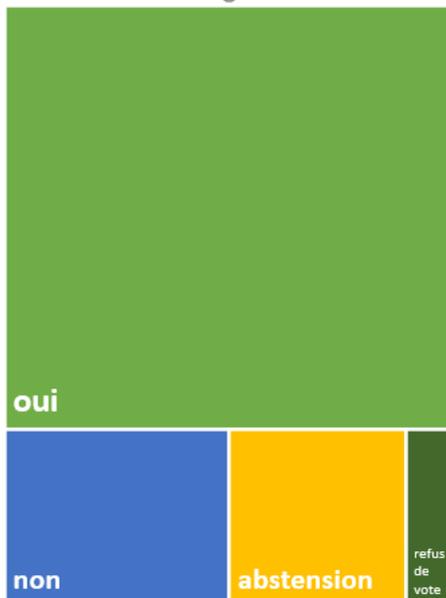
Pour en savoir +

- [CA du 13 avril 2017](#)
- [CA du 30 novembre 2017](#)
- [CA du 21 mars 2019](#)

QUELQUES CHIFFRES-CLEFS

- 2 ans et demi** de mandat (janvier 2017-juillet 2019)
- 13** Conseils d'Administration réunis
- 12** pré-CA entre administrateurs-salariés et direction
- 13** réunions préparatoires réunissant les administrateurs-salariés des **3** syndicats
- 11** interventions en séance faites sous forme intersyndicale SNE-CFDT-CCGT
- 95** sujets ayant fait l'objet d'un vote (soit entre 7 et 8 sujets par CA)

Répartition
des 95
votes SNE
à mi-mandat



67 votes SNE favorables

14 votes SNE « contre », en particulier sur les questions de comptes annuels, budgets initiaux et rectificatifs pour lesquels nous disons « non » faute d'adéquation « missions-moyens ».

3 refus de votes SNE, sur des sujets pour lesquels le Président ne nous avait pas laissé la parole ou nous avons demandé un report sans succès.

11 abstentions SNE, notamment sur des dossiers où nos demandes de corrections (pour énoncé tendancieux, voire faux) n'ont pas été prise en compte ou pour des opérations qui - bien que justifiées à certains égards - ne présentaient pas une qualité suffisante.

NOS IMPRESSIONS

Même si notre pouvoir d'influence sur les décisions est limité, les membres du CA, y compris le Commissaire du gouvernement, prêtent toujours une oreille attentive à nos propos. Nos sujets d'intervention sont divers (comptes, budgets, rapport de performance/COP, investissements d'avenir, déménagement parisien, systèmes d'aides et dossiers hors systèmes d'aides, stratégies...) et nous demandent un temps de préparation important.

*Nous sommes écoutés
à défaut d'être toujours entendus.*

À de nombreuses reprises, nous avons porté la voix des Régions et des territoires, dont les représentants au CA sont souvent sous-représentés (fort taux d'absentéisme). Ainsi, nos interventions évitent que le débat soit trop « État-centré » pour une prise en compte des réalités concrètes des acteurs des territoires et de l'action déterminante de l'ADEME auprès d'eux via ses directions régionales.

LE CA ÇA SERT À QUOI ?

Le rôle principal du CA est de définir la stratégie de l'ADEME et de statuer sur ses moyens. Les décisions portent sur les orientations (Contrat d'Objectifs et de Performance), les moyens (budget et effectifs de l'ADEME), les actions (les systèmes d'aide, la contractualisation avec les partenaires et les dossiers de financement dont le montant dépasse 5M€ ou qui dérogent à nos systèmes d'aide).

Le CA est également un lieu d'information et de débat sur les résultats : rapport de gestion, compte financier, rapports d'activité, politique de recherche, politiques ciblées, communication de l'Agence, partenariats...

NOUS L'AVONS FAIT !

*Nos 7 engagements de campagne de fin 2016 ont-ils été tenus ?
La preuve par l'exemple.*

PRIVILÉGIER LE TRAVAIL INTERSYNDICAL AU CA

L'intersyndicale est dans l'ADN du SNE. Dès le début de notre mandat nous proposons aux autres collègues administrateurs salariés un travail intersyndical. Grâce à leur enthousiasme nous organisons une première prépa commune dès février 2017. Depuis le travail intersyndical n'a pas cessé. Chaque syndicat étudie les points prévus au prochain CA de son côté, puis nous échangeons et recherchons les positions communes sur les points principaux. Vous en voyez certains effets dans nos communications intersyndicales mais l'essentiel se concrétise dans des interventions coordonnées en CA, au nom de tous les administrateurs salariés, c'est-à-dire en votre nom à tous. Pour autant, chacun respecte les positions des autres ; les nuances, voire les divergences ne sont pas gommées, les votes ne sont pas unanimes.

C'est la richesse de la pluralité syndicale.

ENGAGEMENT TENU ! ✓

PROPOSER SI NÉCESSAIRE DES VOIES ALTERNATIVES

POUR INFLUER SUR LES PRISES DE DÉCISION

Le projet de charte de déontologie s'annonçait mal pour les adémiens. Lors du pré-CA de juillet 2018, à l'issue d'un échange avec le président, nous obtenons 3 modifications proposées initialement par nos collègues du Comité d'Entreprise mais auxquelles la direction avait fait la sourde oreille jusque-là.

On a ainsi évité :

- De devoir demander l'autorisation à nos hiérarchiques à chaque fois qu'on est amené à s'exprimer vers l'externe dans le cadre de nos missions
>>> un peu de bon sens tout de même !
- De restreindre notre liberté d'expression à titre personnel dans les débats publics relatifs à nos missions **>>> les adémiens, par ailleurs citoyens, gardent droit à la parole, ouf !**

ENGAGEMENT TENU ! ✓

DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DU PERSONNEL

SUR LES EFFECTIFS ET LES BUDGETS

À de très nombreuses occasions nous dénonçons l'absence d'adéquation entre les missions et les moyens présentés dans les comptes, les budgets, les conventions investissement d'avenir, les stratégies, ... Nous sommes rarement entendus. Nous l'avons toutefois été à deux reprises :

- À propos de l'érosion alarmante du fonds de roulement **>>> 2 blocages évités de justesse en 2017 et enfin un budget 2019 moins irresponsable que les précédents ;**
- Lorsque notre intervention a alerté le Directeur général de la Prévention des Risques pour qu'il défende les postes MAD notamment sur les sites pollués
>>> une partie des MAD ont été maintenus

ENGAGEMENT TENU ! ✓



NOUS L'AVONS FAIT !

ALERTER LES ADMINISTRATEURS SUR LA DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Nos conditions de travail ne sont pas un sujet de CA ! Pourtant, avec nos collègues administrateurs-salariés, nous alertons les administrateurs sur la dégradation de nos conditions de travail très régulièrement, par exemple, lors de l'élection du nouveau Président. Nous saisissons toutes les opportunités pour fournir aux administrateurs des informations issues du baromètre social auxquels ils n'ont pas accès !

Nous avons contribué à l'origine du vaste mouvement de protestation de ce début d'année 2019 dont le moment fort a été l'envahissement du CA par des salariés très mécontents ! En organisant de façon intersyndicale cette action en CA, nous avons obtenu de sauver l'accord ARTT.

ENGAGEMENT TENU ! ✓



DÉFENDRE LES MISSIONS DE L'AGENCE ET SON STATUT D'EPIC, VEILLER À LA COHÉRENCE DE NOS POLITIQUES AU REGARD DES BUDGETS ALLOUÉS

Le SNE, syndicat spécialisé au sein des structures publiques de l'environnement (ministère, agences, parcs, ...), porte une vision large de l'action publique dans toute la sphère de l'environnement. Nous insistons régulièrement sur la **sous-dimension des moyens de l'État et particulièrement de l'ADEME au regard des engagements pris par la France**. Nous défendons la mission de l'ADEME comme agence d'objectifs et non simple opérateur (gestionnaire de fonds) de l'État, rôle réducteur dans lequel le Budget voudrait parfois nous cantonner. Nous

alertons le CA sur le manque de prise en compte des Régions, des intercommunalités et du monde rural trop souvent négligé. **Nous nous sommes particulièrement battus pour que les Ministères acceptent un nouveau mode de financement des PTRE** (plateformes de rénovation énergétique de l'habitat) **qu'ils auraient abandonnées sans sourciller**, balayant d'un revers de main des partenariats tissés par l'ADEME depuis presque 20 ans avec les acteurs territoriaux (associations, acteurs publics et économiques).

ENGAGEMENT TENU ! ✓

ENCOURAGER UN FONCTIONNEMENT INTERNE ET EXTERNE COHÉRENT AVEC LES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE GOUVERNANCE ÉLARGIE

« *Faites ce que je dis, mais ne faites pas ce que je fais.* » C'est parfois l'attitude de l'ADEME, mais aussi de nos Tutelles. Lors de la présentation du rapport RSE 2018, nous notons avec intérêt que l'ADEME est signataire de la charte de la participation du public portée par le MTES. Dont acte. Nous demandons que le prochain contrat d'objectifs et de performance État-ADEME (le COP) soit construit de manière collaborative, avec les membres du CA, les salariés de l'ADEME et les partenaires principaux de l'Agence. Notre proposition trouve de l'écho auprès des personnalités qualifiées mais crée un vrai malaise sur le banc de l'État. Finalement un groupe miroir sera créé au sein du CA pour contribuer aux travaux de préparation. Maigre victoire, mais on évite quand même un travail en chambre opaque.

ENGAGEMENT TENU ! ✓

FAIRE UN RETOUR AUX SALARIÉS DE L'ADEME

Au fil de l'eau, nous avons transmis quelques communications SNE et communications intersyndicales vers les adémiens. Notre action au sein du CA méritait certainement un peu plus. Ce bilan mi-mandat permet d'en rendre compte, de la mettre en perspective et de la questionner avec vous.

ENGAGEMENT TENU ! ✓

ENGAGÉS, MAIS PAS SEULS...

Il serait présomptueux de croire que les résultats présentés dans ce bilan ont été obtenus grâce à nos 4 petits bras musclés. Pour une bonne part, nos collègues administrateurs salariés (Muriel, France-Noëlle, Claire, Luc puis Éric) y ont contribué grâce à un travail intersyndical constructif et efficace.

Merci à vous 5. Nous sommes ravis de partager cette aventure avec vous.

_____ *1 + 1 = 3* _____

D'autres collègues (du SNE ou non, des services centraux ou des directions régionales) nous apportent également leurs points de vue avisés lorsque nous préparons les CA (avec un timing toujours très contraints !). Ils nous sont d'un grand secours car nous ne sommes pas omniscients.

Merci à vous tous.

_____ *Nous & Vous...* _____

N'hésitez pas, vous aussi, à nous interpeler, à contribuer à nos réflexions et nos actions, à nous poser des questions, à nous faire des suggestions, bref, à nous aider à mieux vous représenter en nous contactant directement.

Catherine & Emmanuel



Contacts :

@emmanuel.david@ademe.fr - 05 62 24 01 20

@catherine.guimard@ademe.fr - 02 38 24 00 02